



Francis COMBY
Président de la Communauté de communes
du Pays de LUBERSAC-POMPADOUR
Vice-président du Conseil Départemental
de la CORREZE
Maire de BEYSSENAC

Lubersac, le 22 janvier 2021

**A l'attention des familles fréquentant les
Accueils de Loisirs Sans Hébergement de
Lubersac et de Saint-Sornin-Lavolps.**

Chères familles,

Comme vous le savez, la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 demande à nos équipes en accueil de loisirs de réorganiser régulièrement leur fonctionnement.

Le protocole nous demande d'éviter un maximum le brassage des groupes. Il faut savoir qu'en accueil de loisirs, nous recevons les enfants de différentes écoles tous niveaux confondus, de la maternelle au CM2.

Cette séparation des groupes par écoles nous demande une répartition des enfants sur de nombreux locaux et un nombre d'encadrants important.

Depuis la rentrée, nous continuons à accueillir tous les enfants mais **à partir de mercredi 27 janvier 2021 et pour les vacances de février**, nous demandons aux familles qui ont la faculté de trouver un autre moyen de garde de ne pas inscrire leurs enfants afin de laisser la priorité à ceux qui ne peuvent pas faire autrement.

Je regrette cette situation. Néanmoins, dans le contexte local de propagation rapide du virus que nous connaissons ces dernières semaines, je suis contraint de prendre de telles dispositions pour assurer la sécurité de tous.

Dans un futur que nous espérons proche, nous pourrons de nouveau accueillir tous les enfants autour de belles animations, en lien avec le projet éducatif de la communauté de communes du Pays de Lubersac Pompadour.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, chères familles, en l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,

Francis COMBY